



Rapport Annuel 2006

Détail des comptes
de l'exercice 2006
et leurs annexes

Rapport de l'organe de révision

Le Léman toute l'année

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN

Table des matières

Compte d'exploitation de l'exercice 2006

Charges Page 4

Produits Page 5

Compte de résultat de l'exercice 2006 Page 7

Bilan au 31 décembre 2006

Actif Page 8

Passif Page 9

Compte des immobilisations de l'exercice 2006 Page 10

Compte des amortissements de l'exercice 2006 Page 11

Tableau de financement Page 12

Annexe au bilan au 31 décembre 2006 Pages 13 à 18

Rapport de l'organe de révision Page 19

1 Compte d'exploitation de l'exercice 2006

Charges

	Comptes 2006 CHF	Comptes 2005 CHF
A Charges pour le personnel	16 814 031.44	16 514 363.95
1. Traitements et salaires	12 780 140.65	12 770 244.30
2. Allocations, indemnités diverses, uniformes	1 738 598.73	1 695 070.95
3. Charges sociales	2 295 292.06	2 049 048.70
B Frais de choses	8 195 683.85	7 534 948.70
1 Dépenses générales	1 336 910.01	1 405 144.97
1.1. Organes et mandataires de la société	317 380.99	339 907.93
1.2. Cotisations et impôts	514 199.55	421 752.95
1.3. Dépenses générales pour le personnel	194 164.80	269 051.48
1.4. Frais administratifs	311 164.67	374 432.61
2 Informatique	236 327.02	200 977.48
3 Marketing, publicité	925 544.09	1 118 104.64
4 Assurances et sécurité	205 062.23	209 638.00
5 Fermages et loyers	30 131.57	26 039.12
6 Energie et matières de consommation	4 591 493.93	3 859 684.97
6.1. Carburants, combustibles et chauffage	3 280 878.47	2 561 263.05
6.2. Energie électrique	253 108.71	266 129.29
6.3. Gaz, eau, lubrifiants	127 029.43	99 263.93
6.4. Frais d'entretien bâtiments	121 207.42	104 538.12
6.5. Frais d'entretien bateaux	809 269.90	828 490.58
7 Prestations de tiers pour l'entretien	870 215.00	715 359.52
7.1. Installations portuaires, débarcadères et bâtiments	171 852.78	173 190.71
7.2. Bateaux	698 362.22	542 168.81
C Amortissements	2 359 341.46	1 980 524.21
1. Immobilisations	2 301 401.00	1 937 472.80
2. Pièces de rechanges	10 000.00	10'000.00
3. Frais d'augmentation de capital	47 940.46	33'051.41
D Frais de capitaux	96 285.37	72 776.68
	27 465 342.12	26 102 613.54

2 Compte d'exploitation de l'exercice 2006

Produits

	Comptes 2006	Comptes 2005
	CHF	CHF
A Produits de transports bruts	18 299 418.56	17 328 696.15
./Commissions, rabais, escomptes	687 599.31	698 983.01
Produits de transports nets	17 611 819.25	16 629 713.14
B Produits accessoires	3 037 680.17	2 676 119.30
1. Fermages et loyers	606 459.70	440 005.70
2. Prestations internes	1 583 368.40	1 420 952.41
3. Prestations pour des tiers	219 944.15	83 147.34
4. Produits de fonds de roulement	9 835.16	20 914.88
5. Autres produits	618 072.76	711 098.97
Total des produits	20 649 499.42	19 305 832.44
C Excédent des charges d'exploitation	6 815 842.70	6 796 781.10
	27 465 342.12	26 102 613.54

3 | Compte de résultat de l'exercice 2006

	Comptes 2006 CHF	Comptes 2005 CHF
1 Résultat d'exploitation (Excédent des charges d'exploitation)	-6 815 842.70	-6 796 781.10
2 Charges et produits extraordinaires	332 182.09	447 763.51
2.1. Charges exercices antérieurs		-20 235.80
2.2. Produits exercices antérieurs	2 182.09	89 060.21
2.3. Produits extraordinaires		48 939.10
2.4. Remise de dette MS Lausanne par les cantons de Vaud, Genève, Valais	330 000.00	330 000.00
3 Indemnité art. 49 LCF	402 635.20	359 432.00
3.1. Part Confédération	301 023.00	240 819.00
3.2. Part Canton de Vaud	101 612.20	118 613.00
3.3. Attribution à la réserve pour pertes futures (art. 64 LCF). Soldes de résultats analytiques 2005	-76 284.00	-8 567.00
4 Couverture du déficit d'exploitation par les cantons de Vaud, Genève et Valais		
4.1. Perte reportée au 1 ^{er} janvier	5 998 152.59	5 887 022.59
4.2. Couverture du déficit d'exploitation 2005 par les cantons	-5 998 152.59	-5 887 022.59
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 157 309.41	-5 998 152.59

4 Bilan au 31 décembre 2006

Actif

	Comptes 2006 CHF	Comptes 2005 CHF
1 Immobilisations	54 450 218.79	46 124 356.27
1.1. Compte des immobilisations	89 385 729.98	86 389 189.98
1.2. Objets inachevés	21 230 423.02	13 836 699.50
./. Compte d'amortissements	56 165 934.21	54 101 533.21
2 Fonds de roulement	5 663 574.51	9 987 932.31
2.1. Caisse et chèques postaux	388 542.05	590 719.57
2.2. Banques c/c commerciaux	3 239 797.53	6 762 532.68
2.3. Valeurs en portefeuille	1.00	1.00
2.4. Entreprises de transport	377 016.67	380 823.00
2.5. Débiteurs clients	372 567.33	421 947.31
2.6. Débiteurs divers	362 577.98	806 297.44
./. Provision pour débiteurs douteux	-63 153.70	-69 647.72
2.7. Approvisionnements	753 656.12	793 885.29
2.8. Actifs transitoires	232 569.53	301 373.74
3 Valeurs incorporelles	158 200.00	131 800.00
3.1. Frais d'augmentation du capital	158 200.00	131 800.00
4 Fonds en faveur du personnel	1 722 470.73	1 704 777.99
5 Solde débiteur du compte de résultat	6 157 309.41	5 998 152.59
	<u>68 151 773.44</u>	<u>63 947 019.16</u>

5 Bilan au 31 décembre 2006

Passif

	Comptes 2006	Comptes 2005
	CHF	CHF
1 Capital propre	19 147 157.00	15 070 873.00
1.1. Capital social	17 062 500.00	13 062 500.00
1.1.1. 48 000 actions nom. A CHF 100.–	4 800 000.00	4 800 000.00
1.1.2. 82 625 actions nom. B CHF 100.–	12 262 500.00	8 262 500.00
1.2. Réserves affectées	2 084 657.00	2 008 373.00
1.2.1. Réserve d'amort. art. 10, al. 3 ORCO	308 500.00	308 500.00
1.2.2. Réserve pour pertes futures art. 64 LCdF trafic Lausanne-Evian	1 776 157.00	1 699 873.00
2 Capital étranger	41 562 145.71	41 121 368.17
2.1. Engagements fixes	31 336 652.00	30 665 998.00
2.1.1. Hypothèque 1 ^{er} rang BCV, à intérêt variable non cumulatif (nominal 800 000.–)	676 000.00	676 000.00
2.1.2. Hypothèque 2 ^{ème} rang des pouvoirs publics à intérêt variable, non cumulatif (nominal 4 800 000.–)	4 762 000.00	4 762 000.00
2.1.3. Emprunt sans intérêt VD	15 655 692.00	15 079 789.00
2.1.4. Emprunt sans intérêt GE	5 791 954.00	5 951 829.00
2.1.5. Emprunt sans intérêt VS	1 451 633.00	1 469 357.00
2.1.6. Emprunt sans intérêt conditionnellement remboursable VD	2 100 000.00	1 827 650.00
2.1.7. Emprunt sans intérêt conditionnellement remboursable GE	721 300.00	721 300.00
2.1.8. Emprunt sans intérêt conditionnellement remboursable VS	178 073.00	178 073.00
2.2. Engagements courants	10 225 493.71	10 455 370.17
2.2.1. Créanciers et fournisseurs	1 902 735.91	2 622 448.56
2.2.2. Provisions	2 183 000.00	2 201 100.00
2.2.3. Avance couverture de déficit 2006 VD	4 220 847.80	3 720 578.00
2.2.4. Avance couverture de déficit 2006 GE	1 612 155.00	1 515 629.61
2.2.5. Avance couverture de déficit 2006 VS	306 755.00	395 614.00
3 Fonds en faveur du personnel	1 722 470.73	1 704 777.99
4 Contribution d'investissement des pouvoirs publics		
Subventions conditionnellement remboursables	5 720 000.00	6 050 000.00
4.1. Etat de Vaud	3 833 544.00	4 054 710.00
4.2. Etat de Genève	1 512 940.00	1 600 225.00
4.3. Etat du Valais	373 516.00	395 065.00
	68 151 773.44	63 947 019.16

6 Compte des immobilisations de l'exercice 2006

	Etat au 1.1.2006	Augmentations en 2006	Diminutions en 2006
1 Installations			
1.1. Installation des débarcadères	4 154 700.00	122 500.00	
1.2. Bâtiments et installations fixes			
1.2.1. Bâtiments et installations fixes	8 345 700.00	250 400.00	
1.2.2. Installations et machines des chantiers navals et des ateliers	1 276 800.00	40 600.00	
2 Bateaux et dock flottant			
2.1. Bateaux à vapeur pour le service des voyageurs			
2.1.1. Bateaux à vapeur pour le service des voyageurs	24 274 690.00	1 082 400.00	
2.1.2. Equipements	809 300.00		
2.2. Bateaux à moteur pour le service des voyageurs			
2.2.1. Bateaux à moteur pour le service des voyageurs	41 602 600.00	1 507 800.00	
2.2.2. Equipements	661 700.00		
2.3. Autres bateaux	227 000.00		142 100.00
2.4. Autres installations flottantes (dock)	2 819 500.00		
3 Divers			
3.1. Véhicule à moteur	115 250.00		
3.2. Objets mobiliers			
3.2.1. Informatique/cablage réseau	612 221.83	55 340.00	94'900.00
3.2.2. Billeterie Ascom	654 708.15		
3.2.3. Objets mobiliers	835 020.00	174 500.00	
	86 389 189.98	3 233 540.00	237 000.00
4 Travaux en cours			
4.1. Chantier	1 734 254.75	811 801.20	
4.2. Bâtiment administratif	48 602.90	490 591.91	
4.3. Savoie	6 213 820.48	3 744 216.16	
4.4. Morges et Lavaux	5 596 344.04	2 103 808.22	
4.5. Divers	243 677.33	243 306.03	
Total des travaux en cours	13 836 699.50	7 393 723.52	-
5 Subventions à fonds perdus pour assainissement de la Confédération, des cantons de Vaud, Genève Valais et de la ville de Lausanne			
Total général	88 062 171.41	10 627 263.52	237 000.00
6 Valeurs incorporelles			
6.1. Pièces de réserve (Non valeur conformément aux directives de l'OFT)			
6.2. Frais d'augmentation du capital 2005	164 851.41		
6.3. Frais d'augmentation du capital 2006		74 340.46	

6 Compte des amortissements de l'exercice 2006

Etat au 31.12.2006	Taux	Etat au 01.01.2006	Crédit	Débit	Etat au 31.12.2006	Valeur comptable au 31.12.2006
4 277 200.00	5.0%	3 715 100.00	57 450.00		3 772 550.00	504 650.00
8 596 100.00	2.0%	7 535 250.00	22 150.00		7 557 400.00	1 038 700.00
1 317 400.00	5.0%	1 073 980.00	13 490.00		1 087 470.00	229 930.00
25 357 090.00	3.0%	9 498 622.25	536 275.00		10 034 897.25	15 322 192.75
809 300.00	10.0%	392 700.00	81 000.00		473 700.00	335 600.00
43 110 400.00	3.0%	26 263 550.00	874 100.00		27 137 650.00	15 972 750.00
661 700.00	10.0%	258 740.00	66 540.00		325 280.00	336 420.00
84 900.00	5.0%	150 600.00	4 250.00	142 100.00	12 750.00	72 150.00
2 819 500.00	5.0%	1 913 975.00	141 000.00		2 054 975.00	764 525.00
115 250.00	12.5%	31 300.00	14 300.00		45 600.00	69 650.00
572 661.83	25/10%	575 165.96	41 340.00	94 900.00	521 605.96	51 055.87
654 708.15	10.0%	464 100.00	65 500.00		529 600.00	125 108.15
1 009 520.00	10.0%	428 450.00	72 750.00		501 200.00	508 320.00
89 385 729.98		52 301 533.21	1 990 145.00	237 000.00	54 054 678.21	35 331 051.77
2 546 055.95						2 546 055.95
539 194.81						539 194.81
9 958 036.64			143 010.00		143 010.00	9 815 026.64
7 700 152.26			168 246.00		168 246.00	7 531 906.26
486 983.36						486 983.36
21 230 423.02		-	311 256.00		311 256.00	20 919 167.02
		1 800 000.00			1 800 000.00	-1 800 000.00
110 616 153.00		54 101 533.21	2 301 401.00	237 000.00	56 165 934.21	54 450 218.79
164 851.41		33 051.41	10 000.00 33 000.00		66 051.41	98 800.00
74 340.46			14 940.46		14 940.46	59 400.00

7 Tableau de financement de l'exercice 2006

	Comptes 2006 CHF	Comptes 2005 CHF
Opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	-6 815 843	-6 796 781
Indemnité art. 49 LCF « trafic Lausanne-Evian »	402 635	359 432
Amortissements sur immobilisations corporelles	2 064 401	2 032 790
Variation des provisions	-24 594	214 094
Variation comptes de régularisation	68 804	-44 801
Produits extraordinaires	332 182	467 999
Charges extraordinaires		-20 236
Amortissement extraordinaire		
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	-3 972 414	-3 787 503
Variation débiteurs	496 906	-179 617
Variation créanciers et fournisseurs	-719 713	3 572
Variation approvisionnements	40 229	-89 078
Variation du besoin en fonds de roulement	-182 578	-265 123
Flux de fonds provenant de l'exploitation	-4 154 992	-4 052 626
Opérations d'investissements		
Installations	-413 500	-315 200
Bateaux et dock flottant	-2 448 100	-4 719 790
Divers	-134 940	-182 320
Travaux en cours	-7 393 724	-6 946 408
Valeurs incorporées	-26 400	-131 800
Flux de fonds relatifs aux investissements	-10 416 664	-12 295 518
Opérations de financement		
Augmentation du capital	4 000 000	2 000 000
Solde couverture de déficit exercice antérieur	366 331	-4 992
Avances couverture de déficit de l'exercice	6 139 758	5 631 822
Contribution d'investissements des pouvoirs publics	-330 000	-330 000
Prêt VD	848 253	7 569 730
Prêt GE	-159 875	3 381 804
Prêt VS	-17 724	834 008
Flux de fonds relatifs aux opérations de financement	10 846 743	19 082 372
Variation des disponibilités	-3 724 913	2 734 227
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	7 353 252	4 619 025
Disponibilités nettes au 31 décembre	3 628 339	7 353 252
<u>Disponibilités</u>	<u>31.12.2006</u>	<u>31.12.2005</u>
Caisse et compte de chèques postaux	388 542	590 720
Banques comptes courants commerciaux	3 239 797	6 762 533
Total	3 628 339	7 353 252

8 Annexe au bilan au 31 décembre 2006

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes sont en conformité avec les dispositions de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) et de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires (ORCO) ainsi qu'avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

1. Compte des immobilisations

Le compte des immobilisations matérielles enregistré, selon le principe des montants bruts:

- en tant qu'augmentations :
 - a) Les dépenses pour la construction ou l'acquisition de nouvelles installations (équipements fixes ou mobiles et véhicules) et les dépenses pour le remplacement d'installations complètes ou de parties d'installations;
 - b) Les dépenses pour l'extension, le complément, le renouvellement ou la transformation des installations et des véhicules disponibles.
- en tant que diminutions :

Le démantèlement, l'aliénation ou la mise hors service permanente des objets ou parties d'objets dont les coûts ont grevé le compte des immobilisations lors de leur acquisition. La valeur de l'installation (y compris les imputations ultérieures pour agrandissements ou transformations) est déduite du compte.

Dispositions particulières

Les dépenses pour les installations qui ne sont pas encore en service à la fin de l'année figurent dans le compte «Objets inachevés».

Amortissements

Le compte d'amortissement dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés, d'une part, sur la base des coûts de construction et d'acquisition et, d'autre part, sur la base de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans les fourchettes imposées dans l'ordonnance du DETEC. Il s'agit d'amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais qui suivent, en général, les taux suivants :

Bateaux pour service voyageurs	3.0 %
Equipements de bateaux	10.0 %
Autres bateaux et installations flottantes	5.0 %
Installation de débarcadères	5.0 %
Bâtiments et installations fixes	2.0 %
Installations et machines	5.0 %
Véhicules à moteur	12.5 %
Informatique	25.0 %
Objets mobiliers, billetterie, câblage	10.0 %
Pièces de réserve	10.0 %

Activation en 2006

Les principes d'activation énumérés ci-dessus sont respectés pour l'exercice 2006.

Concernant les rénovations 2006, les règles suivantes ont été appliquées :

- les factures de tiers ont été activées à 100%,
- les prestations internes, en dérogation aux Swiss GAAP RPC, mais en accord avec l'ORCO, ont été activées aux coûts complets provenant de la comptabilité analytique.

2. Valeurs en portefeuille

La nature des titres détenus correspond plus à des soutiens financiers qu'à des placements à rendement. Ils sont totalement amortis.

3. Débiteurs

Pour les débiteurs faisant l'objet de poursuites, étant en faillite, bénéficiant d'un sursis concordataire ou suscitant des doutes fondés concernant la capacité de respecter leurs engagements, la Compagnie constitue une provision adéquate pour risque sur créances douteuses.

4. Approvisionnements

Les stocks sont basés sur la valeur d'acquisition ou de réalisation si cette dernière s'avère plus basse.

8 Annexe au bilan au 31 décembre 2006

5. Valeurs incorporelles

Frais d'augmentation du capital 2005	CHF	164 851.41
./. Amortissement au 31.12.2005 et 2006	<u>CHF</u>	<u>66 051.41</u>
Solde 31.12.2006	CHF	98 800.00

Frais d'augmentation du capital 2006	CHF	74 340.46
./. Amortissement au 31.12.2006	<u>CHF</u>	<u>14 940.46</u>
Solde 31.12.2006	CHF	59 400.00

En dérogation aux Swiss GAAP RPC 9, les frais d'augmentation de capital ont été portés au bilan. Ils sont indiqués séparément et amortis en 5 ans (CO art.664)

6. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds (total au 31.12.2006 CHF 1 722 470.73) se trouvent à l'actif et au passif du bilan, selon les exigences de l'OFT. Ils représentent le fonds de la caisse de secours en cas de maladie pour CHF 954 514.08 ainsi que le fonds de réserve pour l'amélioration des rentes en cours pour CHF 767 956.68 en faveur du personnel de la CGN.

7. Solde débiteur du compte de résultat

Le solde débiteur de l'exercice 2006 de CHF 6 157 309.41 est pris en charge par :

le Canton de Vaud (67.02%)	CHF	4 126 628.76
le Canton de Genève (26.45%)	CHF	1 628 608.33
le Canton du Valais (6.53%)	CHF	402 072.32

8. Capital étranger

Dans le cadre du financement accordé pour la rénovation des bateaux « Montreux », « Henry-Dunant » et « Col-Vert », la situation au 31.12.2006 se présente comme suit :

Canton de Vaud	CHF	5 018 869.00
Canton de Genève	CHF	1 980 733.00
Canton du Valais	CHF	488 974.00

Ces prêts sans intérêts ont été remboursés pour la somme de CHF 271 440.00 en 2006.

Dans le cadre du financement accordé pour la rénovation du « Savoie », l'achat de deux vedettes et la rénovation du chantier, la situation au 31.12.2006 se présente comme suit :

Canton de Vaud	CHF	12 736 823.00
Canton de Genève	CHF	4 532 521.00
Canton du Valais	CHF	1 140 732.00

Ces prêts sans intérêts ont été remboursés pour la somme de CHF 311 256.00 en 2006.

8 Annexe au bilan au 31 décembre 2006

9. Engagements fixes (Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements)

	2006	2005
Emprunt hypothécaire 1 ^{er} rang, de la Banque Cantonale Vaudoise, grevant l'ensemble des biens immobiliers de la Compagnie à concurrence de CHF 684 000.00. La dette hypothécaire s'élève à CHF 676 000.00.	8 596 100.00	8 345 700.00
Emprunt hypothécaire 2 ^{ème} rang des Pouvoirs publics grevant l'ensemble des biens de la Compagnie (Conditionnellement remboursable en fonction des résultats. Aucun remboursement ni paiement d'intérêts en 2005):		
Confédération	1 256 670.00	1 256 670.00
Canton de Vaud	1 639 830.00	1 639 830.00
Canton de Genève	698 810.00	698 810.00
Canton du Valais	176 690.00	176 690.00
Commune de Lausanne	990 000.00	990 000.00
Total	4 762 000.00	4 762 000.00

	2006	2005
10. Provisions		
Provision pour heures supplémentaires:		
Dissolution en 2006	CHF 155 000.00	1 192 000.00
		1 347 000.00
Provision OCC (CH Direct)		
Attribution en 2006	CHF 136 900.00	991 000.00
		854 100.00

11. Avance de fonds pour prestations 2006

L'avance de fonds pour paiement des prestations 2006 a été effectuée par les 3 cantons:

Canton de Vaud	CHF 3 720 578.00
Canton de Genève	CHF 1 515 629.61
Canton du Valais	CHF 395 614.00

Après acceptation des comptes par l'Assemblée générale, ces avances se régularisent par compensation du déficit 2006 au bilan.

La somme de CHF 882 293.59, représentant la participation forfaitaire de la France aux coûts non couverts en 2006, a été intégralement encaissée au cours de l'exercice 2006.

12. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds se trouvent à l'actif et au passif du bilan, selon les exigences de l'OFT.

Ils représentent des fonds de secours en faveur du personnel de la CGN (voir point 6).

8 Annexe au bilan au 31 décembre 2006

13. Engagement de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés de la CGN est assurée par la fondation commune Caisse de pensions de l'ASCOOP, entité juridiquement distincte, conformément au droit suisse.

Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Le plan de prévoyance est un plan qualifié de « plan en primauté de cotisations » au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16. La contribution de l'employeur est reprise sans modification en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance dans le compte charges sociales.

Il convient de prendre en considération que la définition « plan en primauté de cotisations » selon les normes RPC 16 ne correspond pas aux définitions usuelles d'un plan en primauté des prestations, respectivement d'un plan en primauté de cotisations. Conformément aux définitions usuelles, le plan de prévoyance de la Caisse de pensions de l'ASCOOP est un plan en primauté des cotisations.

Le taux de couverture de l'ASCOOP au 31.12.2005 est de 76%. Des mesures d'assainissement de la caisse sont en cours.

Au 31.12.2006 figure dans les comptes une créance de l'ASCOOP de CHF 154 594.40, ainsi que pour la caisse de compensation d'entreprises suisses de transport (AVS) de CHF 62 873.20. Elles ont été réglées le 17.01.2007.

14. Contribution d'investissement des pouvoirs publics

Un remboursement de CHF 330 000.00 est intervenu durant l'exercice. Il s'agit du remboursement partiel du prêt sans intérêts accordé pour le financement du MS Lausanne, d'un montant initial de CHF 11 000 000.00. Le remboursement se répartit à raison de : CHF 221 166.00 pour le Canton de Vaud, CHF 87 285.00 pour le Canton de Genève, CHF 21 549.00 pour le Canton du Valais.

15. Contrat d'importance en cours :

Deux contrats de leasing ont été signés en 2006 pour l'acquisition de deux navettes « Navibus ». La livraison est prévue en 2007.

2006

2005

5 934 835.75

16. Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles (indice 110)

Bateaux à vapeur, à moteur, bateau atelier et dock flottant

123 750 000.00

122 104 000.00

Bâtiments

15 472 780.00

15 472 780.00

Débarcadères

404 083.00

404 083.00

Biens mobiliers

5 817 000.00

5 817 000.00

8 Annexe au bilan au 31 décembre 2006

17. Actionnaires importants

O. Danial, Vézenaz	Actions nominatives B	7.8 %
Ville de Lausanne	Actions nominatives A	6.1 %
Banque Cantonale Vaudoise	Actions nominatives A	4.7 %
A. Landolt, Pully	Actions nominatives B	4.7 %
Confédération Suisse	Actions nominatives A	3.9 %
Ville de Genève	Actions nominatives A	3.9 %
Sandoz FF Holding S.A.	Action nominatives B	2.9 %
Biotonus Clinique Bon-Port	Actions nominatives B	2.9 %
Canton de Genève	Actions nominatives A	1.7 %
	Actions nominatives B	0.9 %
	Total	2.6 %
Association des amis des bateaux à vapeur du Léman	Actions nominatives B	2.3 %
Autogrill SA (Passagio)	Actions nominatives B	2.2 %
Canton de Vaud	Actions nominatives A	2.0 %
F. Bigelow-May, Rolle	Actions nominatives B	1.7 %
Commune de Montreux	Actions nominatives A	1.0 %
	Actions nominatives B	0.5 %
	Total	1.5 %
Conseil du Léman	Actions nominatives A	1.4 %
Commune de Morges	Actions nominatives B	1.4 %
K. Oesch, Lausanne	Actions nominatives B	1.2 %
Commune de Coppet	Actions nominatives B	1.2 %
Commune de Vevey	Actions nominatives A	1.2 %
E. Bertarelli, Gland	Actions nominatives B	1.1 %
G. De Piccioto	Actions nominatives B	0.8 %
DSR	Actions nominatives B	0.7 %

8 Annexe au bilan au 31 décembre 2006

18. Structure du capital propre

Montant du capital actions au 31.12.2006 CHF 17 062 500.00 se répartissant comme suit: 48 000 actions nominatives A d'un montant de CHF 100.00 chacune, entièrement libérées, détenues par les collectivités publiques ou les établissements de droits publics. Les actions A donnent droit à une répartition préférentielle de l'actif en cas de liquidation.

122 625 actions nominatives B d'un montant de CHF 100.00 chacune, entièrement libérées.

Droit de vote: chaque action A ou B donne droit à une voix.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la CGN qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour une action. Les actions ne peuvent être transférées que par cession. Pour être valable, la cession doit être notifiée à la société.

En CHF	Capital actions		Réserve Art.10 Al. 3 ORCO	Réserve Art 64 LCdF	Fonds propres
	Actions A	Actions B			
Etat au 31.12.2003	4 800 000	6 262 500	308 500	1 654 767	13 025 757
Variation réserves 2004				36 539	
Etat au 31.12.2004	4 800 000	6 262 500	308 500	1 691 306	13 062 306
Augmentation du capital		2 000 000			
Variation réserves 2005				8 567	
Etat au 31.12.2005	4 800 000	8 262 500	308 500	1 699 873	15 070 873
Augmentation de capital		4 000 000			
Variation réserves 2006				76 284	
Etat au 31.12.2006	4 800 000	12 262 500	308 500	1 776 157	19 147 157

19. Litiges en cours:

Divers litiges sont en cours. Ils ne mettent pas en péril la situation économique de l'entreprise.

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de la CGN Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte de résultat, compte des immobilisations, tableau de financement et annexe) de la CGN Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). En outre, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Compte tenu de la remarque qui suit, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un déficit au bilan de CHF 6 157 309.41.

A la date de l'établissement de notre rapport, les comptes de l'exercice 2006 n'ont pas encore été approuvés par l'Office fédéral des transports, conformément à l'article 72 de la loi fédérale sur les chemins de fer.

L'approbation des comptes par l'Autorité de surveillance, avec ou sans réserve, vous sera en principe communiquée lors de l'Assemblée générale, complétant ainsi notre rapport conformément à l'article 33 de vos statuts.

Lausanne, le 27 mars 2007

FIDINTER S.A.



Gérald Balimann
Expert-comptable diplômé
Réviseur responsable



Pierre Epitoux
Expert-comptable diplômé

